

## **L'association sportive du collège Kervihan 2015-2016**

### **Informations aux parents de 6èmes**

L'AS est ouverte à tous les élèves de tous niveaux, débutants ou confirmés.

Les élèves adhèrent volontairement à l'association sportive en payant une cotisation de 25 euros. La licence est valable une année et permet de s'entraîner et de faire les compétitions dans une ou plusieurs activités encadrées par les professeurs d'EPS.

Les élèves sont assurés par la MAIF, assurance de l'association sportive

Les professeurs d'EPS sont responsables des élèves lors des entraînements et des compétitions (règlement intérieur à respecter).

#### **Quelques chiffres :**

En 2014-2015 : 324 licenciés

Plus de 250 élèves de 6è et 5è. 138 benjamins. 145 benjamines

Un choix de 10 sports.

#### **Les activités proposées :**

Activités d'expression : **danse, gym.**

Activités nautiques : **voile, planche à voile**, trophée nautique. raid aventure

Plein air : **Escalade ; Course d'orientation**

Performance : **athlé; cross** (challenge du CG pour les 6è)

sport collectif : **volley**

sport de raquettes : **badminton**

Des performances remarquables l'année dernière :

En escalade, en course d'orientation, en planche à voile, des équipes qualifiées au championnat de France.

Des podiums aux championnats d'académie : escalade, course d'orientation, badminton, voile, gym, volley, cross.

Des élèves qui s'investissent dans des tâches d'organisation, d'arbitrage ou juge « jeune officiel », de manager, de reporter.

30 élèves validés juges, arbitres de niveau district, départemental, académique, l'année dernière.

AS rattachée au district de Quimper.

Des créneaux d'entraînement au gymnase les midis ou les mercredis après-midi. (cf plaquette d'info)

Pour ceux qui sont régulièrement à l'entraînement le mercredi (voile, escalade, badminton par exemple) possibilité de prendre la formule cantine 5 jours

Les compétitions se déroulent les mercredis après-midi (souvent de 13h à 17h).

Chaque classe aura une information sur l'association sportive et l'UNSS avec le professeur d'EPS.

Les élèves seront prévenus des dates d'inscription la semaine prochaine.

**Pour s'inscrire :** documents à fournir aux professeurs d'EPS : engagement, certificat médical, cotisation, autorisation parentale (calendrier des compétitions donné fin septembre).

**Pour se renseigner aussi :** sur le site du collège, tableau d'affichage à l'entrée du self (horaires, rdv, déplacements...

Les parents peuvent aussi rejoindre le bureau. **AG le 13 octobre 13h-14h dans l'amphithéâtre.**